

Rencontre des agents et agentes de liaison du 12 octobre 2017

Rôle de l'agent de liaison:

Être les oreilles et les yeux du syndicat dans les milieux.

Un comité parmi les agents de liaison présents à la réunion a été formé pour discuter de la possibilité de faire reconnaître du temps pour le travail effectué par les agents de liaison. Présentement, nous nous acquittons de cette tâche bénévolement et cela implique quand même quelques heures de travail. Également, nous espérons trouver des solutions pour motiver les membres à s'impliquer davantage comme agents de liaison. Les personnes qui siègent sur ce comité sont: Julie Drouin, Sylvie Lachance, Cynthia I. Morin et la personne substitut est Mireille Roy.

États financiers 2017-2018 : Voir feuille BLANCHETTE VACHON

Orientation du syndicat pour l'année 2017-2018:

- Continuer à faire de l'éducation auprès des membres.
- Favoriser le fait qu'un nombre de plus en plus grand de personnes se sentent concernées par les activités syndicales.
- Alimenter et enrichir le réseau des agents de liaison.
- Promouvoir l'importance du personnel de soutien
- Maintenir les canaux de communication
- Élaborer des procédures pour gérer des dossiers de plus en plus complexes.

Actuellement, nos cotisations syndicales sont de l'ordre de 1.7% de notre salaire brut. Le syndicat local garde 0.97% sur cette somme. La différence va à la centrale et à la Fédération du personnel de soutien. En contrepartie, ces dernières nous offrent des services comme: conseillers, procureurs, formations, dossiers à long terme, etc. Comme vous pourrez le constater dans le bilan financier, il faudra s'attendre à une augmentation des cotisations syndicales d'ici deux ans tout au plus. Un comité a été formé pour discuter de cet état de fait et trouver des solutions pour le plus grand bénéfice des membres. Ce comité sera formé de Mireille Roy, Julie Drouin, Nancy Proulx et la personne substitut sera Cynthia I. Morin.

Le tour du soutien scolaire en 81 jours

Le tour du soutien scolaire en 81 jours est une campagne lancée par la FPSS afin de promouvoir le personnel de soutien. Chaque jour une des 81 classes d'emplois est mise en valeur. Nous vous invitons à participer afin d'augmenter la visibilité et d'assurer la réussite de la campagne (le personnel de soutien de la CSBE compte 55 classes d'emplois).

La FPSS offre trois prix: une cafetière expresso ainsi que deux haut-parleurs wifi de Bose.

Pour être éligible au concours, vous devez répondre aux trois critères suivants:

- Partager la photo sur la page Facebook de la FPSS en y inscrivant votre classe d'emploi et votre nom;
- Écrire un petit mot en commentaire: pourquoi, je fais la différence? ;
- Aimer la page Facebook de la FPSS.

Le tirage aura lieu le 5 février 2018.

Également dans le cadre de la reconnaissance des employés de soutien, une carte postale de chacune des classes d'emploi sera envoyée au Ministère avec la description de tâches. Cela nous procure une plus grande visibilité auprès du gouvernement. Ce sont de petits gestes comme ceux-là qui nous permettront de nous faire connaître et d'être davantage reconnus au sein des employés de la Commission. Ces cartes seront également affichées au salon du personnel. Déjà trois cartes sont affichées, veuillez en prendre connaissance. Au local, une télécopie est envoyée dans tous les établissements pour souligner la journée de chaque classe d'emploi de notre Commission scolaire.

Projet d'entente de l'étape 4:

L'ajout d'heures pour un délai de 10 semaines avant que le poste soit considéré vacant au prochain plan d'effectif, en contrepartie, un deuxième tour à l'étape 4 (remplacement du remplacement). La Commission scolaire s'est engagée à sensibiliser les directions afin de les inciter à construire des postes comportant le plus grand nombre d'heures. Cette façon de faire diminuerait l'ajout d'heures en début d'année. Maximiser les postes assurerait une plus grande stabilité.

Les heures données après le début de l'année scolaire doivent se donner par ancienneté. La personne qui reçoit ces heures ne doit pas dépasser 35 heures/semaine, même s'il s'agit de classes d'emplois différentes.

L'an prochain, les documents de l'assemblée générale seront remis seulement aux personnes présentes qui seront inscrites préalablement sur Eventbrite.

Comité des jeunes: (employé(e)s de 35 ans et moins) un des rôles du comité des jeunes est : d'accueillir, de sensibiliser et d'informer, de façon générale, les nouveaux membres sur leurs conditions de travail. Le but est de motiver les jeunes à s'intéresser et à s'impliquer davantage à la vie syndicale.

*****TRÈS IMPORTANT*****

1^{er} sondage: Dès cet automne, il y aura un sondage nommé "chantier numérique". La CSQ va mener une enquête. Le but est de savoir si l'utilisation des appareils électroniques a un impact dans notre travail, comme par exemple, les réseaux sociaux, Facebook, twitter. Ce sondage se fera sur le web et sera adapté pour le personnel de soutien

2^e sondage : IRIS a approché la centrale pour faire un projet de recherche sur le réseau scolaire. Ils veulent faire une analyse par région pour connaître la réalité du terrain pour la prochaine négo. Ce sondage sera disponible sur Survey Monkey et le lien sera en fonction en novembre. Nous aurons un mois pour le remplir. **Important de le remplir**, car donner notre opinion permettra de donner des statistiques pour le personnel de soutien. Nous sommes sur le terrain et connaissons les besoins. Vous avez enfin le droit de parole, alors n'hésitez pas à mentionner vos besoins et vos réalités. Si vous désirez faire changer les choses, il faut agir! La dernière fois qu'un sondage a eue lieu, l'IRIS n'a pas été en mesure de répertorier les besoins du **personnel de soutien**, faute de réponses. **Personne ne s'était donné la peine de répondre au sondage.** Ces sondages seront aussi disponibles en format papier sur demande au syndicat.

Agents de liaison:

Un sondage a été préparé l'automne dernier afin d'avoir l'avis des membres sur le syndicat. Il serait très important d'y répondre toujours dans le but d'apporter des améliorations constructives.

LES ASSURANCES:

Si vous avez des problèmes au niveau de votre assurance maladie, première chose à faire est d'en aviser le syndicat.

Également vous pouvez lire vos protections en ligne sur le site de la SSQ (www.ssq.ca).

Informations complémentaires:

Saviez-vous qu'en étant employé(e) de la Commission scolaire vous détenez une assurance vie de 6400\$ pour les employés temps plein et 3200\$ pour les employés à temps partiel, prévu par notre convention collective. Également, tous les employés détiennent une assurance de 10 000\$ (avec droit de retrait). Le conjoint ou la conjointe peut aussi bénéficier d'une assurance vie.

JD/jc